

Lutte gagnante des animateurs avec la CGT ET SUD

- Versement de la prime précarité liée aux contrats
- Augmentation du forfait journée ALSH à **120 euros** pour les animateurs et indexation sur le SMIC
- Formalisation d'une fiche de poste pour l'emploi d'animateur non permanent
- Prises en charge des visites médicales
- Organisation dans chaque ALAE d'un temps d'échange afin d'améliorer les conditions de travail
- Recrutement d'un poste de médiateur avec des missions de formations pour les animateurs
- Mise en place d'un budget spécifique pour les projets UNICEF...



C'est le fruit de la lutte collective.
Quand les animateurs s'unissent, les choses bougent.
Quand les syndicats épaulent, les droits se gagnent.

Aujourd'hui, on fête la victoire.
Demain, on reste mobilisés.

**Pour défendre vos droits n'attendez pas
rejoignez-nous !!!**

